



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du Mardi 28 août 2018 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique, MM. GRENIER Patrick (Président), BANEY Hubert, BARRIERE Claude, DUPIOL Alain, GRELOT Julian, HAUTIER Benjamin, LANZERAY Pierre, LEMAIRE Philippe, NARDOU Pierre, RABOISSON Michel.

Assistent : Mmes RENON Sandra (C.T.R.A.), BOULTAM Siham (secrétaire en charge de l'arbitrage au district).

Début des travaux : 18h45.

Ouverture de la séance par Monsieur GRENIER Patrick, président de la C.D. de l'Arbitrage du District de la Gironde.

Ordre du jour :

- Effectifs,
- Désignations,
- Observations,
- Formation,
- Informations diverses.

Monsieur Patrick GRENIER souhaite la bienvenue à Madame Siham BOULTAM en qualité de secrétaire en charge de l'arbitrage au District de la Gironde de Football et remercie Madame Sandra RENON C.T.R.A. pour sa présence pour cette réunion de C.D.A.

1. EFFECTIFS

Les arbitres n'ayant pas renouvelé seront relancés par mail par Mme Siham BOULTAM. Les arbitres stagiaires la saison dernière, seront eux, relancés par la C.D.P.A. (ex C.D.D.R.F.A.).

La date limite pour le renouvellement des licences est fixée au 31 août 2018. Cette date du 31 août étant une date fédérale, le district ne peut pas y déroger. Seules les ligues peuvent demander à la fédération une modification de cette date. Le Comité de Direction de Ligue se déroulant le 1^{er} septembre, la question d'une modification de date pour le renouvellement des licences sera posée par le District de Gironde. La C.D.A. propose la date du 31 juillet.

2. DESIGNATIONS

Monsieur Pierre LANZERAY a été approché par la C.R.A. afin d'aider le responsable des désignations de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Après réflexion, Monsieur Pierre LANZERAY a accepté la proposition de la LNFA en conservant les désignations du District de la Gironde.

Une réunion sera programmée prochainement avec l'ensemble des membres concernés par les désignations (le responsable des désignations seniors, le responsable des désignations jeunes, les membres de la C.D.P.A., le président de la C.D.A. ainsi que la secrétaire en charge de l'arbitrage au district).

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Le tirage des coupes ayant lieu le 29 août 2018 pour le week-end du 1^{er} septembre 2018, Monsieur Pierre LANZERAY attire l'attention sur le peu de temps laissé pour désigner les arbitres. L'information sera remontée au Comité de Direction de Ligue afin de demander, dans la mesure du possible, d'effectuer les tirages de coupes le lundi précédant les matches.

Désidératas de la ligue pour les désignations des arbitres de district sur les matches de ligue :

- Les Arbitres Assistants en Régional 3,
- Les Arbitres Assistants en Régional 1 et Régional 2 féminines,
- Les Arbitres Assistants en Régional 1 dans toutes les catégories de jeunes,
- Les Arbitres Centraux en Régional 2 jeunes.

Cela représente :

- 62% des désignations pour le District de la Gironde en Régional 3,
- 64% des désignations pour le District en Féminine Régional 1,
- 70% des désignations pour le District en Féminine Régional 2.

Une étude sera menée pour analyser les rencontres prioritaires à couvrir en cas de manque d'effectif. Des échanges sont programmés avec la C.R.A. afin de trouver des solutions appropriées.

Le Foot Entreprise dispose actuellement de 70 arbitres.

3. OBSERVATIONS

Un manque significatif d'observateurs est signalé par Monsieur Claude BARRIERE.

Les arbitres de ligue pourraient être mis à contribution afin d'observer les arbitres de district. Madame Sandra RENON rappelle que des actions obligatoires (article 47 du règlement intérieur de la ligue) ont été données aux arbitres de ligue afin qu'ils s'impliquent plus dans leurs clubs respectifs ou au sein de la C.D.A. Les contrôles pourraient entrer dans ces actions.

Certains arbitres stagiaires la saison dernière seront accompagnés et observés rapidement en début de saison afin de les positionner dans les catégories supérieures Départemental 1 ou Départemental 2. La C.D.P.A. transmettra au responsable des observations la liste des stagiaires de la saison 2017-2018 susceptibles d'intégrer la Départemental 1 ou Départemental 2. Les arbitres assistants officiant en Départemental 1 seront systématiquement observés en même temps que l'arbitre central. Une nouvelle grille d'observation, similaire à celle de la ligue, sera étudiée pour une mise en place la saison prochaine.

4. FORMATION

Deux formations des accompagnateurs des nouveaux arbitres seront programmées prochainement :

- Une session pour les accompagnateurs arbitres,
- Une session pour les accompagnateurs non arbitres.

Ces sessions pourraient être organisées les 15 et 22 septembre. Une demande de licence sera faite pour les accompagnateurs non arbitres.

Semaine 36, des formations au carton blanc pour les arbitres et les clubs seront organisées au District.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

- Du lundi au vendredi de 19H30 à 21H30,
- Samedi de 09H30 à 11H30.

La date de fin d'inscription est programmée au 30 août 2018. Vu le peu d'inscription, une relance sera effectuée par Mme Siham BOULTAM notamment près des clubs. La C.D.A. rappelle que tout arbitre n'ayant pas effectué cette formation, ne pourra être désigné.

Les tests physiques des Arbitres de Ligue revenant au District et des promus de D2 en D1 se dérouleront le 15 septembre 2018 au Bouscat.

La ligue va décentraliser les tests physiques des Arbitres de Ligue dans les districts. Un appui de la C.D.A. sera fourni au C.T.R.A. afin d'organiser ces tests. Ces tests seront organisés les 20 et 27 septembre 2018 à Arlac.

Une demande sera transmise à la Ligue afin de réserver les Evalbox pour le test de fin de saison qui sera programmé au mois de mai 2019.

Un stage initiateur en arbitrage est organisé par la C.R.A. le 23 septembre 2018. M. Pierre NARDOU contactera les 2 personnes voulant intégrer le pôle formation pour savoir s'ils sont intéressés par ce stage.

5. INFORMATIONS DIVERSES

Une remise de trophées organisée par l'AFCAM Gironde se déroulera le 27 ou le 28 octobre 2018 au MATMUT Atlantique. La C.D.A. doit honorer un formateur, un jeune arbitre et une arbitre féminine. La liste doit être transmise pour le premier octobre.

Les prochaines réunions de C.D.A. se dérouleront le lundi à la demande de certains membres de la C.D.A. et faciliter également l'organisation des réunions au District.

Le règlement des coupes du district sera identique au règlement de la ligue. Il sera diffusé aux arbitres et aux clubs.

Des modules de formation ont été préparés par les C.T.R.A. pour aider les C.D.A. :

- Un module pour les arbitres D1,
- Un module pour les jeunes arbitres,
- Un module pour les stages supérieurs afin d'aider les candidats ligue.

2 autres modules sont en préparation :

- Un module pour les arbitres assistants,
- Un module pour les arbitres assistants bénévoles.

Validation du règlement intérieur à la prochaine C.D.A.

Clôture de la réunion à 22H00.

Mr Patrick GRENIER,
Le Président de la C.D.A.